L.E.G.T.P.A BRIOUDE-BONNEFONT
43100 - FONTANNES
Tél. 04.71.74.57.57

ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

DATES	HORAIRES	3ème et secondes générales
Lundi 4 septembre 2023 (accueil des familles et des **nouveaux élèves** du secondaire)	**9h-10h** **10h-12h** **13h40-16h40**	**Rentrée des élèves de 3ème et secondes générales**. **Réunion d'information** à l'AMPHITHEATRE pour les familles et les nouveaux élèves. Installation internat et cours pour tous avec professeurs principaux. ***-Pause repas-*** cours selon organisation prévue
		Secondes professionnelles
	14h-15h **15h-16h40**	**Rentrée des élèves de secondes professionnelles**. **Réunion d'information** à l'AMPHITHEATRE pour les familles et les nouveaux élèves. Installation internat et cours pour tous avec professeurs principaux
	16h40	départ des demi-pensionnaires et prise en charge des internes par la vie scolaire
Puis cours selon l'emploi du temps jusqu'au vendredi 8 septembre		
		BTS
Lundi 4 septembre 2023 (rentrée des étudiants BTS 2ème année)	**8h30**	**BTS 2ème année** (PA+GF+GDEA) accueil en classe par professeurs principaux Puis cours selon emploi du temps
Mardi 5 septembre 2023 (accueil/rentrée des étudiants **BTS 1ère année**)	**8h30-9h30** **9h30-16h40**	**BTS 1ère année** (PA+GF+GDEA) accueil à l'Amphi (Direction, équipes pédagogique et éducative). Prise de contact professeur coordonnateur puis selon emploi du temps
		Premières et Terminales : bac pro, générales et STAV
Mardi 5 septembre 2023 (rentrée des classes de 1ères et terminales)	**9h30** **10h**	Installation internat **1ères et terminales bac pro**. **Cours à 10h** Installation internat **1ères et terminales générales et STAV**. **Cours à 10h30**

Document recto/verso

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES

TOUSSAINT	Du vendredi 20 octobre 2023 après les cours Au lundi 6 novembre 2023 à 9h30 (8h30 BTS)
NOËL	Du vendredi 22 décembre 2023 après les cours Au lundi 8 janvier 2024 à 9h30 (8h30 BTS)
HIVER	Du vendredi 16 février 2024 après les cours Au lundi 4 mars 2024 à 9h30 (8h30 BTS)
Pâques	Du vendredi 29 mars après les cours Au mardi 2 avril à **8h**
PRINTEMPS	Du vendredi 12 avril 2024 après les cours Au lundi 29 avril 2024 à 9h30 (8h30 BTS)
Mercredi 1er mai férié	Départ le mardi 30 avril après les cours Reprise des cours le jeudi 2 mai à **8h**
Commémoration 8 mai et ASCENSION	Cours le lundi 6 et mardi 7 mai Mercredi 8 mai-jeudi 9 mai fériés/vendredi 10 mai pas de cours (calendrier national) Reprise des cours le lundi 13 mai à 9h30 (8h30 BTS)
PENTECOTE	Lundi 20 mai 2024 : pas de cours. Reprise des cours le mardi 21 mai **à 8h**
ETE	Vendredi 5 juillet 2024 après les cours

RAPPEL : l'établissement n'assure pas l'accueil des élèves du vendredi après les cours au lundi matin 8 heures. Pas d'accueil le dimanche soir, ni les jours fériés.

Ministère de l'Agriculture
L.E.G.T.P.A BRIOUDE-BONNEFONT
43100 - FONTANNES
Tél. 04.71.74.57.57

année scolaire 2023-2024

A conserver par la famille

- INFORMATIONS DIVERSES -

➔ Trousseau :

Chaque élève être muni pour la rentrée des éléments suivants :

- Une blouse blanche en coton
- Une tenue de sport avec chaussures.

* **Le Conseil Régional finance l'acquisition du 1er équipement (bottes, tenue de travail, gants, lunettes, chaussures de sécurité, protections auditives) pour les classes de Seconde Professionnelle et de 1ère STAV.** Cet équipement est remis au cours du 1er trimestre**.**

- internat :

Prévoir le nécessaire pour équiper le lit (draps - couvertures ou couette – oreiller avec housse de protection…). Les matelas sont recouverts d'une housse de protection**. ATTENTION** : les aérosols (déodorants, parfums etc…) sont strictement interdits pour des raisons de sécurité.

- Cadenas de sûreté : 2 pour les pensionnaires. 1 pour les demi-pensionnaires.

➔ Informations financières :

TARIF DES PENSIONS pour 2023 établit par le Conseil Régional pour tous les lycées (exigible selon découpage trimestriel):

- interne = 1587.76 euros (1er trimestre 635.10)
- D/P = 587.16 euros (1er trimestre 234.86)

L'accès au self est contrôlé par une carte magnétique (code barre) dont la présentation est obligatoire pour prendre son repas au self. Elle est facturée aux familles et son montant (6 euros actuellement) est fixé en Conseil d'administration. Cette carte est nominative et valable pour la durée de la scolarité. Les cartes détériorées seront retirées et facturées en cas de perte ou de dégradation.

- **Aide financières** :
  Les familles qui ont des difficultés peuvent demander par courrier des facilités de paiement à l'Agent Comptable ou une aide du Fond Social Lycéen (FSL) au chef d'établissement, dans la limite des crédits délégués par l'Etat.

- **Remise d'ordre** : pour toute absence de plus de 15 jours consécutifs, en dehors des vacances scolaires, une remise d'ordre peut être consentie sur demande de la famille pour raison familiales ou médicale dûment justifiée. Une remise sera automatiquement appliquée lors de stage obligatoire.

- **Changement de régime**: aucun changement de catégorie (internat/demi-pension) ne sera autorisé en cours de trimestre, sauf raison dûment justifiée.

- **Bourses** : le versement des bourses est conditionné à l'assiduité en cours. Le cas échéant, une restitution des sommes peut être exigée par l'Administration.

- **« PASS 'REGION»** : dispositif mis en place par le Conseil Régional pour tous les élèves et étudiants. Inscrivez-vous sur le site : http://jeunes.auvergnerhonealpes.fr

➔ Ouvrages scolaires :

Le Conseil Régional a doté les établissements d'un fonds d'ouvrages scolaires. Ils sont mis à la disposition des élèves à la rentrée et restitués en fin d'année. Chaque livre doit être couvert et rendu en fin d'année. Tout livre perdu ou abîmé sera facturé aux familles par les services du Conseil Régional.

➔ Fournitures scolaires :

Il n'est pas joint de liste de fournitures avec le dossier d'inscription. Chaque enseignant, lors de la semaine de rentrée, précise aux classes le matériel dont elles auront besoin. A titre indicatif, un grand classeur, des feuilles grands carreaux, des intercalaires, un cahier de brouillon, un agenda et une trousse seront suffisants pour les 1ers jours.

BONNEFONT